

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85.290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

ACCIOR - A.R.C

53, rue Benjamin Franklin

85 016 La Roche-sur-Yon Cedex

S.A.S au capital de 40 000 €

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85.290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles et incorporelles » et « règles et méthodes comptables – Dépréciation des actifs non financiers » exposent :

- les critères d'activation des frais de développement encourus par la société et leur mode d'amortissement ;
- la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Enfin, nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Evaluation et dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Titres de participation » exposent la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes de l'annexe « Notes sur le compte de résultat – Chiffre d'affaires » exposent le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires en résultat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche sur Yon et Saint-Herblain, le 27 avril 2022

Les commissaires aux comptes

ACCIOR - A.R.C

Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud

Guillaume RADIGUE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	15 046 292	11 269 115	3 777 177	5 511 721
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	780 746	671 952	108 794	156 088
Fonds commercial (1)	1 927 381		1 927 381	1 927 381
Autres immobilisations incorporelles	2 535 930	155 580	2 380 350	1 340 519
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 303 008	9 235 282	4 067 726	4 437 516
Autres immobilisations corporelles	1 774 434	1 056 924	717 510	728 014
Immobilisations corporelles en cours	272 342		272 342	1 264 732
Avances et acomptes	137 624		137 624	309 223
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 113		35 113	35 113
Créances rattachées aux participations	22 606 570	7 859 000	14 747 570	17 072 423
Autres titres immobilisés	199 700		199 700	199 700
Prêts	39 924	37 804	2 119	5 030
Autres immobilisations financières	2 679 444		2 679 444	2 479 551
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	61 338 508	30 285 657	31 052 851	35 467 012
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 369 425	193 280	8 176 145	6 932 323
En-cours de production (biens et services)	4 290 483	67 706	4 222 777	4 129 864
Produits intermédiaires et finis	2 996 888	189 447	2 807 441	1 589 288
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	92 369		92 369	24 462
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 200 306	91 668	10 108 638	10 028 652
Autres créances	1 615 880		1 615 880	1 138 283
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 950 000		6 950 000	5 500 000
Disponibilités	11 218 556		11 218 556	6 049 640
Charges constatées d'avance (3)	3 403 451		3 403 451	2 832 696
TOTAL ACTIF CIRCULANT	49 137 358	542 101	48 595 257	38 225 208
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	110 475 866	30 827 758	79 648 108	73 692 220
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 434 675	2 335 616
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 583 639	2 464 729

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004 122	4 004 122
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 654 337	18 654 337
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400 412	328 489
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 510	5 510
Autres réserves	3 084 249	3 084 249
Report à nouveau	5 720 022	3 515 363
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 971 346	2 276 582
Subventions d'investissement	35 845	46 446
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 933 151	31 915 098
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 721 000	863 000
Provisions pour charges	111 000	139 356
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 832 000	1 002 356
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 518 851	10 308 509
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 069 449	3 583 032
Dettes fiscales et sociales	2 449 533	3 323 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 196	320 223
Autres dettes	1 759 386	970 200
Produits constatés d'avance	26 006 541	22 252 427
TOTAL DETTES	51 882 957	40 757 692
Ecart de conversion passif		17 073
TOTAL GENERAL	79 648 108	73 692 220
(1) Dont à plus d'un an (a)	37 516 598	27 496 964
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 366 359	13 260 728
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 390	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	33 358 857	27 038 325	6 320 532	23,38
Production vendue (services)	15 917 760	13 505 567	2 412 192	17,86
Chiffre d'affaires net	49 276 616	40 543 892	8 732 724	21,54
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	4 582 823	4 695 257	-112 434	-2,39
Production stockée	1 073 663	804 766	268 897	33,41
Production immobilisée	2 707 461	2 319 675	387 787	16,72
Subventions d'exploitation	64 111	2 667	61 444	NS
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 459 865	719 643	740 222	102,86
Autres produits	10 986	8 038	2 948	36,67
Total produits d'exploitation (I)	54 592 703	44 398 681	10 194 022	22,96
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	19 359 082	14 560 121	4 798 961	32,96
Variations de stock	-1 205 843	-1 630 776	424 933	-26,06
Autres achats et charges externes (a)	11 512 841	9 937 380	1 575 461	15,85
Impôts, taxes et versements assimilés	662 634	912 327	-249 693	-27,37
Salaires et traitements	10 888 284	9 425 342	1 462 942	15,52
Charges sociales	4 347 270	3 660 202	687 067	18,77
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	3 553 444	3 608 895	-55 451	-1,54
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	176 128	130 000	46 128	35,48
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	148 424	268 533	-120 108	-44,73
- Pour risques et charges : dotations aux provis.		20 000	-20 000	-100,00
Autres charges	384 947	23 238	361 709	NS
Total charges d'exploitation (II)	49 827 211	40 915 262	8 911 949	21,78
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 765 492	3 483 419	1 282 073	36,81
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	60 342	42 026	18 316	43,58
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	189	94	95	101,15
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 445	23 579	-1 133	-4,81
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		56 682	-56 682	-100,00
Différences positives de change	48 374	709	47 666	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	131 351	123 089	8 262	6,71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	7 859 000		7 859 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	89 650	99 241	-9 591	-9,66
Différences négatives de change	33	44 293	-44 260	-99,93
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	7 948 682	143 534	7 805 149	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 817 332	-20 444	-7 796 887	NS
RESULTAT COURANT avant impôt	-3 051 840	3 462 975	-6 514 814	-188,13

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2 327 335	64 274	2 263 061	NS
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	140 000	38 625	101 375	262,46
Total produits exceptionnels (VII)	2 467 335	102 899	2 364 436	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	334 055	2 182	331 873	NS
Sur opérations en capital	3 806 671	730 985	3 075 686	420,76
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	1 059 000		1 059 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 199 726	733 167	4 466 559	609,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 732 390	-630 268	-2 102 123	333,53
Participation des salariés aux résultats (IX)		146 629	-146 629	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	187 116	409 496	-222 380	-54,31
Total des produits (I+III+V+VII)	57 191 389	44 624 669	12 566 720	28,16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	63 162 735	42 348 087	20 814 648	49,15
BENEFICE OU PERTE	-5 971 346	2 276 582	-8 247 928	-362,29
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier	425 412	363 607	61 804	17,00
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	60 342	42 026	18 316	43,58
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il est rappelé qu'en 2020, la performance du Groupe Cogelec avait été impactée par la crise mondiale et par le confinement national décrété sur la période de mars à mai 2020. Cette crise avait eu pour effet de freiner la croissance de 2020. Cogelec avait mesuré les impacts sur les principaux agrégats des comptes sociaux de Cogelec en comparant les ventes de matériel sur la période de mars à mai 2020 à la même période sur 2019. Il en était ressorti que le chiffre d'affaires de l'année 2020 de Cogelec SA avait été impacté pour environ -2,9 M€ et la marge directe associée de -1.6 M€.

En raison de la crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 encore très critique en début d'année 2021, la Société a souscrit en avril 2021 un contrat de prêt garanti par l'État (PGE) à hauteur de neuf millions d'euros afin de maintenir son niveau de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe n'avait pas sollicité de report de ses échéances sociales et fiscales et de crédit.

Il est à noter que certains pays d'Europe, en particulier l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont été plus largement impactés par les différents confinements sur le début de l'exercice 2021.

Dans son communiqué du 22 juillet 2021, le Groupe a annoncé la réalisation effective de l'entrée de RAISE Investissement au capital de S.R.C, structure de contrôle de Cogelec, en tant que partenaire financier minoritaire.

RAISE Investissement détient désormais 35% du capital et des droits de vote de Cogelec Développement, laquelle détient l'intégralité du capital de S.R.C.

L'entrée de RAISE Investissement au capital du Groupe Cogelec s'inscrit dans une dynamique de partenariat avec les dirigeants du Groupe Cogelec pour soutenir activement sur le long terme ses perspectives de développement en France et à l'international.

À la suite du lancement de Kibolt sur le second trimestre de l'exercice 2021, de premières expériences clients ont démontré tout le potentiel du produit en même temps qu'une nécessité d'ajuster certaines fonctionnalités. Gérée via une application, la clé intelligente universelle Kibolt permet un accès sécurisé à toutes les portes équipées. Pour assurer les nouveaux développements du produit, préserver la base clients et capitaliser sur le large potentiel de marché, le Groupe a décidé en septembre 2021 de suspendre la commercialisation de l'actuelle génération Kibolt. La nouvelle génération de Kibolt devrait être disponible au plus tard en septembre 2022.

Au 31 décembre 2021, le groupe a constaté dans ses comptes sociaux et consolidés une perte nette de 3,542 M€ liée à l'arrêt de la version 1 de la clé Kibolt qui s'explique par:

- la mise au rebut des stocks à hauteur de 2,07 M€,
- par la sortie des éléments d'actifs incorporels correspondant aux frais de développement de la version 1 pour 0,955 M€ diminué d'une reprise d'amortissement de 0,169 M€ et
- par la mise au rebut de machines et de moules dédiés à la version 1 pour 0,542 M€. La majeure partie de ces coûts a été comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courant ».

Afin de financer le développement commercial de ses filiales, la société Cogelec a consenti une avance de 5,5 M€ au titre de 2021 soit un montant cumulé de 22,6 M€ au 31 décembre 2021.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA COGELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 79 648 108 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 971 346 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an).

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2021 est de 13.10 %.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre une incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. A ce titre, une dépréciation a été enregistrée sur le projet Bouton PMR pour 176 k€.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans)
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation et avances en compte courant

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des filiales sont réalisés selon la méthode des DCF.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des titres de participations et des créances rattachées à ces participations à la valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 6 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2021 est de 13.10 %.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'il y a une incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. A ce titre une dépréciation sur créances rattachées aux filiales est enregistrée pour 7 859 k€.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,87 %
- Taux de croissance des salaires : 4 % dégressif
- Taux de rotation : moyen
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2014-2016
- Méthode de calcul retenue : méthode ANC 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	15 905 191	828 431	1 687 330	15 046 292
- Fonds commercial	1 927 381			1 927 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 271 152	1 469 373	423 849	3 316 676
Immobilisations incorporelles	20 103 724	2 297 804	2 111 179	20 290 349
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	12 723 051	1 941 160	1 361 204	13 303 008
- Instal.générales, agencements aménagements divers	557 063	41 621		598 684
- Matériel de transport	24 434			24 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	988 701	165 754	3 139	1 151 316
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 264 732	1 793 979	2 786 368	272 342
- Avances et acomptes	309 223	237 219	408 819	137 624
Immobilisations corporelles	15 867 206	4 179 733	4 559 530	15 487 408
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	17 107 536	5 534 146		22 641 682
- Autres titres immobilisés	199 700			199 700
- Prêts et autres immobilisations financières	2 522 385	538 760	341 777	2 719 368
Immobilisations financières	19 829 621	6 072 906	341 777	25 560 751
ACTIF IMMOBILISE	55 800 551	12 550 443	7 012 486	61 338 508

Notes sur le bilan

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fond commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la société INTRATONE TELECOM, il est donc inscrit en totalité à l'actif de la société COGELEC dans un sous compte du fonds commercial.

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	399 782	923 527		1 323 309
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 898 022	3 256 206	6 072 906	11 227 134
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 297 804	4 179 733	6 072 906	12 550 443
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	399 783	923 527		1 323 310
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 651 279	341 777	2 993 056
Scissions				
Mises hors service	1 711 396	984 724		2 696 120
Diminutions de l'exercice	2 111 179	4 559 530	341 777	7 012 486

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les immobilisations incorporelles dont la VNC s'établit à 8194 k€ tiennent compte de projets R & D en cours pour 2 536 k€ au 31/12/2021.

Les augmentations de l'exercice de 2 298 k€, concernant les immobilisations incorporelles correspondent à :

- la comptabilisation en projets en cours pour 1 388 k€
- la mise en service de projet de développement pour 423 k€
- la mise en service du site de gestion pour 405 k€
- la mise en service de logiciels pour 82 k€

	Montant Brut	Durée
Activation projets	15 046 292	
Frais de recherche	15 046 292	

Immobilisations corporelles

Les augmentations de l'exercice, concernant les immobilisations corporelles, s'élèvent à 4 180 k€, et correspondent principalement aux :

- Matériel et outillage pour 1 940 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Prémium pour 1079 k€
- Constructions en cours (agrandissement) + 1 296 k€
- Immobilisations corporelles en cours (matériels) + 498 k€
- Avances et acomptes sur matériel + 237 k€
- Matériel informatique et mobilier + 164 k€
- Agencements, aménagements installations + 42 k€

L'agrandissement en cours au 31/12/2021, est financé par crédit bail immobilier. Montant du projet = 3.6 M€, dont 3.2 M€ engagés au 31/12/2021.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le montant des acquisitions financières s'élèvent à 6 072 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 5 534 k€
- Acquisition d'actions propres 439 k€
- Caution local Paris 100 k€

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	10 393 470	1 607 899	732 254	11 269 115
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	644 544	64 799	37 392	671 952
Immobilisations incorporelles	11 038 014	1 672 698	769 646	11 941 066
- Instal. techniques, matériel et outillage industriels	8 285 535	1 702 565	773 365	9 214 734
- Instal.générales, agencements aménagements divers	166 078	57 729		223 806
- Matériel de transport	11 249	4 860		16 109
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	664 857	152 984	833	817 009
Immobilisations corporelles	9 127 720	1 918 137	774 198	10 271 658
ACTIF IMMOBILISE	20 165 734	3 590 835	1 543 844	22 212 725

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 545 574 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	22 606 570		22 606 570
Prêts	39 924	2 119	37 805
Autres	2 679 444	2 432 556	246 888
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 200 306	10 090 305	110 001
Autres	1 615 880	1 615 880	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 403 451	929 813	2 473 638
Total	40 545 574	15 070 673	25 474 902
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 910		

Les créances à plus d'un an d'un montant total de 25 474 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales + 22 606 k€
- CCA pour 2 474 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 335 k€ et cartes SIM pour 2 112 k€)
- Dépôts et cautions pour 247 k€
- Clients douteux pour 110 k€
- Prêt Diamo pour 38 k€

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fourn.rrr & av.a recevoir	4 482
Org.sociaux prod.a recev.	33 000
Etat produits a recevoir	1 450
Interets courus a recev.	34 949
Total	73 881

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	130 000	155 580	130 000	155 580
Immobilisations corporelles		20 548		20 548
Immobilisations financières	37 804	7 859 000		7 896 804
Stocks	725 815	140 024	415 406	450 433
Créances et Valeurs mobilières	379 823	8 400	296 556	91 668
Total	1 273 443	8 183 552	841 962	8 615 033
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		324 552	841 962	
Financières		7 859 000		
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

La dépréciation des immobilisations incorporelles concerne le projet R & D Bouton PMR, projet déprécié à 100 % de la VNC au 31/12/2021, soit pour 156 k€.

La reprise de la dépréciation sur immobilisations incorporelles de 130 k€ concerne le projet See-See-Box V1, car entièrement amorti au 31/12/2021.

La dépréciation des immobilisations financières d'un montant global de 7859 k€ concerne la dépréciation des créances rattachées aux participations, dont :

- filiale GMBH : 7 384 k€
- filiale UK : 475 k€

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 406 637 actions propres détenues.
- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2021 : 406 637 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2021 : 2 432 556 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2021 : 54 607 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2021 : 438 598 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2021 : 44 764 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2021 : 375 040 €

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de l'augmentation de la valeur des actions propres, une plus value latente a été constatée fiscalement pour 434 257 € (Valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture), contre un montant de plus value latente au 31/12/2020 de 488 500 €.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	3 515 363
Résultat de l'exercice précédent	2 276 582
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 791 945
Affectations aux réserves	71 923
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	5 720 022
Total des affectations	5 791 945

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	4 004 122				4 004 122
Primes d'émission	18 654 337				18 654 337
Réserve légale	328 489	71 923	71 923		400 412
Réserves générales	3 084 249				3 084 249
Réserves réglementées	5 510				5 510
Report à Nouveau	3 515 363	5 720 022	5 720 022	3 515 363	5 720 022
Résultat de l'exercice	2 276 582	-2 276 582	-5 971 346	2 276 582	-5 971 346
Subvention d'investissement	46 446			10 601	35 845
Total Capitaux Propres	31 915 098	3 515 363	-179 401	5 802 546	25 933 151

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	335 000	1 059 000	180 000		1 214 000
Garanties données aux clients	528 000		21 000		507 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	13 356		13 356		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	126 000		15 000		111 000
Total	1 002 356	1 059 000	229 356		1 832 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			89 356		
Financières					
Exceptionnelles		1 059 000	140 000		

Provision sur litige: Fin décembre 2021, COGELEC a dû résilier le marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension de ses locaux, Cogelec ayant constaté l'arrêt de l'intervention de ses sous-traitants sur son site. En effet, cet arrêt de chantier faisait suite au non-paiement par le contractant général des travaux réalisés par les sous-traitants sur le site de Cogelec et qui n'étaient pas terminés à fin 2021. Compte tenu du contexte juridique complexe et de l'issue incertaine de cette affaire, le Groupe a constitué une provision pour risques de 1 059 k€ à fin 2021.

Reprise sur deux litiges pour un total de 180 k€, dont :

- EOZ : reprise de 140 k€ suite à la signature d'un accord transactionnel et suite au paiement d'une indemnité de 240 k€

Provision garantie sur le matériel de la gamme Intratone pour un montant global de 507 k€.

Les coûts SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 5 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

Notes sur le bilan

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 111 k€.

Suite au contrôle fiscal réalisé en 2017, et au paiement du rappel de TVA et IS sur les abandons de créances considérés à titre financier et non commercial, reprise de la provision pour impôt pour 13 k€ au 31/12/2021, car prescription.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 51 882 957 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 390	15 390		
- à plus de 1 an à l'origine	16 503 461	2 303 743	13 440 542	759 176
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 069 449	5 069 449		
Dettes fiscales et sociales	2 449 533	2 449 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 196	79 196		
Autres dettes (**)	1 759 386	1 759 386		
Produits constatés d'avance	26 006 541	2 689 661	10 045 917	13 270 963
Total	51 882 957	14 366 359	23 486 459	14 030 139
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 804 052			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.a recevoir	1 711 080
Int.courus s/emprunts	2 908
Interets courus a payer	15 390
Dettes provis. pr cong,s ... payer	917 623
Personnel charges a payer	154 235
Charges sociales s/cong,s ... payer	372 121
Org.sociaux ch. a payer	99 706
Taxe d Apprentissage	23 461
Formation Continue	24 197
Effort Construction	49 613
Etat charges a payer	105 897
Clients rrr & av.a accor.	1 398 046
Total	4 874 276

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	3 403 451		
Total	3 403 451		

Les charges constatées d'avance de 3 403 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 2 511 k€
- Les commissions PREMIUM pour 451 k€
- Locations logiciels pour 92 k€
- Réceptions pour 73 k€
- Assurance 2022 pour 68 k€
- Crédit Bail Immobilier pour 60 k€

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	26 006 541		
Total	26 006 541		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Etalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1 746 K€ au 31/12/2021), afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 23 % des PCA soit 6 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Chiffre d'affaires Gamme Intratone	29 035 619
Ventes abonnements Intratone	14 759 701
Chiffre d'affaires Gamme Hexact	4 074 901
Prestations de services	1 152 565
Chiffre d'affaires Gamme Rozoh	154 946
Chiffre d'affaires Gamme Kibolt	87 310
Produits résiduels	6 081
Ports	5 493
TOTAL	49 276 616

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison.

Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestation de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 628 220 €
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 1 079 241 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 137 000 €

Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ACCIOR : 68 500€
- DELOITTE : 68 500 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	60 342	42 026
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	189	94
Autres intérêts et produits assimilés	22 445	23 579
Reprises sur provisions et transferts de charge		56 682
Différences positives de change	48 374	709
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	131 351	123 089
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 859 000	
Intérêts et charges assimilées	89 650	99 241
Différences négatives de change	33	44 293
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	7 948 682	143 534
Résultat financier	-7 817 332	-20 444

Les dotations de 7 859 k€ concernent la dépréciation des créances rattachées aux filiales.

Parties liées

Liste des transactions significatives :

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Prestations techniques et prestations marketing avec Sté HRC pour un montant de 736 k€

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	332	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	333 723	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 793 973	
Autres charges	12 698	
Provisions pour risques et charges	1 059 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 267 767
Subventions d'investissement virées au résultat		10 601
Autres produits		48 967
Provisions pour risques et charges		140 000
TOTAL	5 199 726	2 467 335

Les charges exceptionnelles de 5 200 k€ comportent principalement :

- VNC des travaux liés à l'agrandissement et cédés au crédit bailleur pour 2 225 k€
- VNC projet kibolt 955 k€
- VNC matériel kibolt 542 k€
- Prov litige lié à l'extension 1059 K€
- Versement indemnité EOZ pour 240 k€
- Tva perdue sur DDP/UK 94 K€

Les produits exceptionnels de 2 467 k€ tiennent compte de :

- Cessions des travaux liés à l'agrandissement à Batiroc pour 2 225 k€
- Reprise de la provision sur litige EOZ pour 140 K€

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	2 134 734
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	378 588
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-5 971 346
+ Impôts sur les bénéfices	187 116
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-5 784 230
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-5 784 230

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-3 051 840	886 275	-3 938 115
+ Résultat exceptionnel	-2 732 390	-699 159	-2 033 231
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-5 784 230	187 116	-5 971 346
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt de 187 116 € correspond à :

La charge d'IS calculé au 31/12/2021 pour 565 704 €

- Crédit d'impôt recherche : - 378 588 €

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 15 624 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	62 498
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	62 498
Estimation du montant de la créance future	15 625
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Les provisions des charges à payer non déductibles de 68 k€ correspondent uniquement à la provision organic.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 240 personnes dont 6 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel
Cadres	83
Agents de maîtrise et techniciens	54
Employés	67
Ouvriers	36
Total	240

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Une enveloppe de 20 k€ concernant les jetons de présence, est attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : COGELEC DEVELOPPEMENT

Forme : SAS

SIREN : 90148027700010

Au capital de : 34 568 223 €

Adresse du siège social :

370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT

85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : COGELEC DEVELOPPEMENT.

COGELEC DEVELOPPEMENT est la société mère consolidante du groupe, constitué de la SAS SRC, SA COGELEC et ses 3 filiales :

- INTRATONE GMBH
- INTRATONE UK
- INTRATONE BV

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	1 994 322
<i>Intérêts des emprunts</i>	131 034
<i>Retenue de garantie</i>	125 000
<i>Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt souscrit auprès de la SG pour 400 k€, dont montant total restant dû au 31/12/2021 =</i>	35 014
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	3 359 453
<i>Commandes d'immobilisations</i>	204 411
<i>Travaux relatifs à l'extension</i>	517 000
Autres engagements donnés	4 371 912
Total	6 366 234
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	35 014

Les retenues de garanties de 125 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 2.5 M€.

La société COGELEC apporte son soutien à ses filiales étrangères, aussi longtemps qu'elles feront partie du groupe, afin de leur permettre d'honorer leurs dettes à bonne échéance et de poursuivre leur activité normale sans aucune interruption.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	1 250 000
Avals et cautions	
<i>Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo</i>	50 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	131 034
<i>Retenue de garantie</i>	125 000
<i>Engagement de crédit bail mobilier et immobilier</i>	1 994 322
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	3 359 453
<i>Commandes d'immobilisations</i>	1 354 446
<i>Travaux relatifs à l'extension</i>	3 750 000
Autres engagements reçus	10 764 255
Total	12 014 255
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		3 661 549			3 661 549
Cumul exercices antérieurs		930 928			930 928
Dotations de l'exercice		173 743			173 743
Amortissements		1 104 671			1 104 671
Cumul exercices antérieurs		2 042 199			2 042 199
Exercice		362 604			362 604
Redevances payées		2 404 803			2 404 803
A un an au plus		362 604			362 604
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 450 416			1 450 416
A plus de cinq ans		181 302			181 302
Redevances restant à payer		1 994 321			1 994 321
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1			1
Montant pris en charge dans l'exercice		362 604			362 604

Financement du bâtiment par crédit bail immobilier d'une durée de 12 ans.

Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit bail immobilier tient compte des données définitives, à savoir :

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€

Gros oeuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans

Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans

Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Le crédit bail finançant l'agrandissement, n'ayant pas débuté, Cogelec a supporté au cours de l'année 2021 des pré-loyers pour 63 k€.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

690 000 €

